

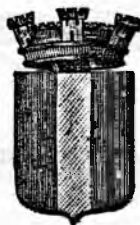
SOCIÉTÉ  
D'HORTICULTURE

DE  
L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS



BULLETIN DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

VI<sup>e</sup> VOLUME



AOUT

N<sup>o</sup> 20

1876

SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE ERNEST PAYEN

11, place de l'Hôtel-de-Ville, 11

#### PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. —  
M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

#### BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, vice-président.  
M. Bruet, secrétaire-général-adjoint.  
M. Cabot, bibliothécaire-archiviste.

#### BUREAU CENTRAL

M. Vernois, président.  
M. A. Frémy et Minguet, vice-présidents.  
M. Thirion, secrétaire-général.  
M. Boufflet, secrétaire-général-adjoint.  
M. I. Cagny et Cossin, secrétaires.  
M. Driviere, trésorier.  
M. Vinet, bibliothécaire-archiviste.  
M. Deshais père, conservateur du matériel.  
Jardinier-professeur : M. Dubarle.

#### MEMBRES PERPÉTUELS

M<sup>me</sup> de Watry. — M. de Watry. — M. Thirion. — M. Vernois.  
M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais  
père. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de  
Condé. — M. Bruslé. — M. Jaunin. — M. Lemaire (de Nanteuil).  
— M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard  
(de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruet. — M. Am.  
de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. —  
M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seilliére. — M. Bourbonneux.  
— M. Sebert.

#### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis : MM. Barré, — Deslandes. — Félix Dupuis, — Cosson,  
— Reusse, — Tassin, — Simon Compiègne, — Bery, — Testard,  
Daguet. — Jazé. — Réhry.  
Baron : M. Vramant, président.  
Béthisy : M. Turlin, délégué.  
Betz : M. Roblin, président.  
Chambly : M. Griffé, délégué.  
Chantilly : M. Petit, président.  
Ermenonville : MM. Martin, président, — Thiénard fils, délégué.  
Nanteuil : MM. Dubois, président, — Benoit, délégué.  
Plailly : MM. le D<sup>r</sup> Cadier, président, — Chantrier, délégué.  
Pont : MM. Palmer, président, — Laverge, délégué.

N° 20. — AOUT 1876.

## PROCÈS-VERBAL

DE LA

### Séance de la Section centrale

DU 6 AOUT 1876. — PRÉSIDENTE DE M. VERNOIS.

La séance est ouverte à 2 heures 1/2. Le procès-verbal de la séance précédente est adopté. Trois membres nouveaux sont admis à l'unanimité. Les objets ci-après sont exposés sur le bureau :

1° Par M. REUSSE, betteraves noire d'Egypte et rouge de Bassano, carottes nantaises, framboises surpassemerveille, haricots intestins, aubergines violettes, oignons rouges pâles, pois sucrés nains, patates blanches, navets, laitues de Berlin, romaine blonde, tomates cerises rouges et jaunes, melon cantaloup. — *Mention très honorable.*

2° Par le même, une corbeille de fleurs coupées. — *Mention honorable.*

3° Par le même encore, des haricots flageolets hâtifs d'Etampes en gousses sèches et de la graine de cerfeuil bulbeux, pour être distribués entre les membres présents. — *Remerciements.*

4° Par M. PRINVILLE, jardinier chez M. Rouget à Vi-neuil, 45 variétés de Pelargoniums zonals en fleurs coupées, de beauté exceptionnelle et qui lui méritent une *mention très honorable.*

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces ci-après :

SHAS



00000003409

1° Le programme des Expositions horticoles qui auront lieu, à Autun les 8, 9 et 10 septembre 1876 — à Amsterdam en 1877.

2° Le rapport général de l'Exposition horticole de Reims de mai dernier.

3° Le procès-verbal suivant :

#### SECTION DE NANTEUIL

SÉANCE DU 9 JUILLET 1876. -- PRÉSIDENTIE DE M. DUBOIS.

M. FONTENAY expose artichauts, choux-fleurs, laitues, pois, pommes de terre, haricots verts, carottes, panais, oignons des Vertus, melon cantaloup à fond blanc. — *Mention honorable, et 1 point extraordinaire pour le melon.*

M. GARNOTEL, 2 romaines blondes, 2 laitues blondes paresseuses, 2 choux d'York, ail, échalotte de Jersey, pois sabre, haricots noirs de Belgique, choux-fleurs, carottes demi-longues, courtes et hâtives, quarantaines, navets blancs plats hâtifs, navets demi-longs marteau. — *Mention extraordinaire.*

M. DUDOIS, une cosse de fève de Séville de 0,35 de long. — *Remerciements.*

Il est donné communication des Extraits de bulletins et journaux correspondants, parmi lesquels se remarquent les attestations de MM. A. Rivière et Carrière en faveur de l'insecticide Fichet, et dont la lecture donne lieu à diverses observations. — M. REUSSE a employé vainement contre les pucerons du pêcher les infusions de feuilles de tomates. — M. COLLAS n'a pas vu que les œillets d'Inde éloignassent le ver blanc, comme on le dit; ses pelargoniums zonals, intercalés avec eux, n'en étaient pas moins dévorés. — M. DUBARLE recommande d'éviter les eaux calcaires dans la composition des mélanges insecticides.

M. le Président donne la parole à M. Dubarle, jardinier-professeur, qui fait à l'assemblée une conférence sur l'arboriculture, dans laquelle il s'attache à réfuter les objections qui ont été parfois faites contre la taille des arbres fruitiers.

La séance est levée à 4 heures, après le tirage de la loterie, composée de divers traités d'horticulture et des pelargoniums zonals offerts par M. Prinville.

---

*Membres admis dans la séance du 6 août 1876.*

MM. DOBREMER (Eugène-Victor), jardinier chez M. Sarrazin à Senlis.

MARCQ (Paul), jardinier au Plessis-Belleville.

SOUCHIER (Paul), manufacturier à Chantilly.

---

### DE L'IMPORTANCE DU SOL

DANS LES PLANTATIONS D'ARBRES FRUITIERS

CONFÉRENCE FAITE PAR M. THIRION, LE 2 JUILLET

---

Trop souvent on plante les arbres fruitiers au hasard sans se rendre compte de la nature du sol auquel on a affaire. C'est un grand tort, car le choix du sol pour la plantation d'un verger ou d'un jardin, ou le choix des arbres en raison du sol dont on peut disposer, sont la condition capitale du succès de l'entreprise. Tous les terrains ne conviennent pas à toutes les essences d'arbres indifféremment, principalement au point de vue de la fructification, et on semble alors oublier que le bois à

brûler n'est pas le produit que l'on recherche dans ce cas.

D'ailleurs l'expérience a maintes fois démontré qu'un arbre vigoureux était celui qui payait le mieux son propriétaire des soins qu'il en avait pris, et que les premières années employées par lui à se faire une charpente robuste étaient, et bien au-delà, compensées plus tard par une longue existence de production abondante et de bonne qualité. Que la plantation soit faite au point de vue commercial ou au point de vue du pur agrément, il y a donc un intérêt majeur à approprier le sol à l'arbre ou l'arbre au sol, de façon à avoir ultérieurement des arbres vigoureux.

Cela est tellement vrai que ceux qui cultivent pour le commerce, et pour qui toute erreur serait une cause de ruine, ont toujours tenu un grand compte de ces conditions de réussite. On a même cantonné les diverses variétés d'arbres fruitiers dans les contrées où elles prospéreraient le mieux, parce que là elles atteignaient le maximum de la longévité et de la production, et donnaient par conséquent les bénéfices les plus assurés. C'est ainsi que Montreuil produit les pêches; Meulan, les abricots; Argenteuil, les figues; Montmorency, les cerises; Thomery et Conflans, le chasselas; la Normandie et la Limagne, les pommes.

Mais si, pour le commerce, il y a ainsi une règle certaine à laquelle il importe et il soit facile de s'assujettir, pour l'amateur au contraire il y a un intérêt évident à produire toutes les sortes de fruits sur le même terrain, dut-on ne pas les obtenir tous de toute première qualité et en très-grande abondance. Là alors ce n'est plus le choix du terrain, mais le choix des sujets de greffe, qui

sera la condition principale de succès. Les arbres à fruits à noyau réussissent, au moins suffisamment, dans tous les terrains, puisqu'il ne s'en trouve guère d'assez mauvais pour refuser de porter des pruniers, et que sur cette essence on peut greffer l'abricotier et le pêcher; pour le cerisier, dans les mêmes circonstances, on a recours à la greffe sur Sainte-Lucie.

Restent les pommiers et les poiriers qui, au surplus, sont généralement les plus recherchés de tous les arbres à fruit. Ils se plaisent dans les terres un peu fraîches, profondes et cependant perméables; si la terre est argileuse et humide on les greffera sur cognassier et sur paradis; enfin, une terre aride, sableuse, caillouteuse, calcaire même, sera suffisante encore, à la condition d'être profonde; mais alors c'est la greffe sur franc qu'il faudra employer. En résumé, on voit que la qualité essentielle de la terre consacrée à la culture des arbres fruitiers est la profondeur. Certaines variétés s'en passent, mais d'autres l'exigent impérieusement, et, au total, tous s'en accommodent.

Or, l'amateur n'a pas toujours un sol profond à sa disposition: là où est la maison, là aussi il faut que soit le jardin; et quelle que soit la nature du terrain, on tient à y récolter des fruits de toute espèce. Pourtant, nous venons de voir que toutes les espèces ne se plaisent pas dans le même terrain, et c'est là que la difficulté commence. A la vérité, on rencontre parfois des praticiens qui prétendent faire prospérer les arbres là où personne, avant eux, n'avait pu obtenir ce résultat; mais c'est souvent l'effet d'une petite exagération d'amour-propre qui est générale dans tous les métiers, et, pour être bien sûr

de ne pas se tromper, il est indispensable d'étudier sérieusement cette question importante.

Tout d'abord, répétons ce principe supérieur, que le sol profond est convenable à toutes les espèces d'arbres à fruits, et que, toutes les fois que l'on pourra économiquement augmenter l'épaisseur de la terre végétale, quand elle est inférieure à un mètre, ce sera l'amélioration la plus avantageuse que l'on puisse rechercher. Malheureusement elle est rarement réalisable, à moins de grande dépense; mais néanmoins il faut ne pas oublier que ce n'est pas tant la qualité de la terre que sa profondeur qu'il est utile de rechercher, et que ce n'est pas toujours la plus sableuse ou la plus pierreuse qui serait la plus mauvaise, surtout s'il s'agissait d'un terrain calcaire que l'on voulut recharger; en effet, la perméabilité du sol est presque aussi importante que sa profondeur.

Supposons donc que nous ayons à planter à neuf un jardin dont le sol végétal soit peu profond, c'est-à-dire ait moins d'un mètre d'épaisseur. Ce sol végétal peut être de bonne qualité, rouge, un peu argileux, de consistance moyenne et conservant une certaine fraîcheur en été. Alors, comme nous l'avons déjà dit, non-seulement les arbres à fruits à noyau y prospéreront, mais encore il pourra encore porter avantageusement le pommier sur doucin et le poirier sur cognassier.

S'il est plus aride et que le poirier sur cognassier n'y réussisse pas, il faut de toute nécessité avoir recours au poirier franc, et, comme les racines essentiellement pivotantes de cette essence auraient, en peu d'années, atteint le sous-sol infertile, il devient indispensable d'employer des moyens exceptionnels; ces moyens devront avoir pour but de donner à l'arbre des racines obliques,

menues, nombreuses, semblables en un mot à celles du cognassier, mais ayant sur elles l'avantage d'être moins superficielles, et par conséquent d'aller chercher la fraîcheur nécessaire à la vie de l'arbre dans une couche de terre que les outils n'atteignent pas et qui échappe à la sécheresse pendant les grandes chaleurs.

Pour cela plusieurs moyens ont été préconisés. Des poiriers sur franc, âgés de plusieurs années, et ayant subi plusieurs déplantations dans leur jeunesse, offriront un appareil racinaire plus multiplié et moins pivotant, et, en raison de ces qualités, seront plus aptes à s'accommoder des circonstances particulières que nous avons en vue. On les arrachera même encore une fois ou deux, pour les replanter, s'ils ne paraissent pas végéter convenablement pendant les premières années de leur mise en place.

On peut encore les élever en pots, de plus en plus grands, jusqu'au moment de les planter, en motte, en pleine terre où leurs racines conserveront toujours en partie la direction horizontale qu'elles ont prise en se contournant dans l'intérieur du pot; ou bien, ce qui est plus simple et conduit cependant aux mêmes résultats, les planter en place, mais dans des baquets ou dans des feuilletes coupées en deux, et préalablement enterrées, d'où les racines ne s'échapperont que quand les douves seront pourries, et après avoir pris une direction oblique qui les empêchera de pivoter.

Un résultat analogue, mais moins assuré, s'obtient en plaçant, au fond de la fosse préparée pour la plantation de l'arbre, une large dalle ou une planche en plâtre, dont l'effet sera d'empêcher les racines de descendre verticalement et d'atteindre aussitôt le sous-sol infertile.

Il est même probable que le plâtre, en donnant naissance à du salpêtre qui a la double propriété de nourrir les racines et d'absorber l'humidité, favorise la végétation de l'arbre. Mais il faut par dessus tout se garder de creuser la fosse au-delà de la couche de bonne terre, car on placerait l'arbre dans un encaissement dont les bords, formés d'un sol de mauvaise qualité, le rendraient malade aussitôt que ses racines y seraient parvenues.

A défaut de ces différentes précautions, qui, presque toutes, réclament une préparation minutieuse et quelquefois longue, au lieu de planter les arbres dans des plates-bandes cultivées, ou d'établir des costières le long des murs où sont établis les espaliers, il serait bon de laisser sans culture l'endroit consacré à la production des pommiers sur doucin et des poiriers sur franc ; des ratissages très superficiels leur sont seulement appliqués pour empêcher les mauvaises herbes de pousser, et le terrain tout entier est couvert d'une épaisse couche de sable qui, entretenant la fraîcheur à la superficie, dispense les racines de s'enfoncer au loin pour chercher l'humidité nécessaire à la végétation. J'ai vu des poiriers francs, dans ces conditions, avoir des racines assez traçantes pour drageonner au loin, comme les cognassiers.

Mais alors, on le voit, le terrain se trouve exclusivement consacré à la production du fruit, et nulle autre culture, fleurs ou légumes, n'y est possible. En principe ce ne serait pas un mal, puisque les principaux professeurs d'horticulture d'aujourd'hui recommandent la séparation absolue des cultures, et proscrivent l'ancienne méthode dans laquelle les arbres à fruits étaient plantés dans des plates-bandes produisant alternativement, quelquefois même simultanément, les légumes et

les fleurs. Seulement on pourrait faire mieux encore en ne regardant pas à la dépense, laquelle au surplus, même au point de vue commercial, serait très probablement avantageusement dépassée par le produit, s'il s'agissait d'un jardin convenablement exposé et abrité.

En effet, des expériences concluantes et authentiques démontrent que des arbres nains, paradis et cognassiers, peuvent prospérer et produire abondamment, dans quelque sol que ce soit, si, après un défoncement de 50 centimètres au plus, ils sont plantés avec des engrais en quantité suffisante, le sol recouvert d'un paillis épais fréquemment renouvelé, et préservés de toute atteinte d'instrument de jardinage, l'herbe étant seulement enlevée à la main. C'est là du reste, pour un jardin d'amateur de faible étendue, le meilleur moyen de trouver une récolte de fruits abondante dans le plus petit espace possible. La plantation, à la vérité, ne sera pas de longue durée, mais dès la deuxième année de son renouvellement elle recommencera à donner du fruit.

Par les mêmes motifs, un vieux procédé, indiqué jadis par Rozier, et trop rarement pratiqué, rendrait de grands services dans les sols arides et sans profondeur ; c'est le pavage autour du pied des arbres ; étendu le plus possible, il a pour effet d'empêcher le soleil et le vent de dessécher la terre, et les racines, trouvant un milieu humide à une faible profondeur, au lieu de descendre vers le sous-sol de mauvaise qualité, s'étalent au-dessous des pavés. Il est bien entendu que le mot de pavage doit être pris dans sa plus stricte acception : un dallage ne serait pas aussi bon, et par dessus tout il faut que les joints ne soient pas cimentés, afin de permettre à l'air et à la pluie de pénétrer jusqu'aux racines. Le meilleur exemple

de l'efficacité de ce procédé s'est vu au jardin des plantes de Rouen, où l'école des fruits à cidre, établie dans un terrain sec, montrait néanmoins des arbres d'une bonne santé et d'une belle vigueur, grâce à une large couverture de galets étendue autour de leur pied.

En résumé, dans un sol profond, de quelque nature qu'il soit, toutes les essences d'arbres fruitiers prospèrent; donc, la profondeur est la qualité principale à rechercher dans le sol sur lequel on veut établir une plantation d'arbres fruitiers. Quand elle ne se rencontre pas dans le terrain dont on dispose, il y a deux cas à examiner: s'il s'agit d'une culture commerciale, changer le sol serait augmenter dans une proportion trop considérable le capital d'exploitation, et il faut n'y planter que les arbres susceptibles d'y prospérer, sous peine de ne pas réussir.

S'il s'agit d'une culture d'amateur, d'un jardin bourgeois, où il soit indispensable de réunir des arbres de toutes les essences, le plus sûr est d'y rapporter des terres, même de médiocre qualité, mais en quantité suffisante pour lui donner au moins une profondeur de un mètre; et s'il y a impossibilité, soit de trouver les terres nécessaires, soit de faire cette dépense, alors seulement il faudra avoir recours à l'un des petits moyens que nous avons énumérés, en donnant toutefois la préférence aux plantations de petites formes sur paradis, doucins et cognassiers, placées dans un carré spécial, jamais labouré et couvert d'un paillis abondant soigneusement entretenu.

Telle est la double conclusion à laquelle aboutit logiquement cette étude du sol, et au-delà de laquelle je crois pouvoir dire que la lutte contre un mauvais terrain ne peut amener que des déceptions.

## EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

---

*Abris pour le Doyenné d'hiver.* — M. KOLLER ayant dans son jardin, à Enghien, des poiriers de Doyenné d'hiver qui fructifiaient très bien en espalier, avait essayé d'en avoir aussi en contre-espaliers. Or ces derniers, plantés depuis dix ans, ne lui avaient donné que des fruits pierreux, fendus, tavelés, n'atteignant jamais leur maturité. Il fit enfoncer en terre un poteau à chaque extrémité du sujet, et sur ces poteaux il plaça un abri formant chaperon, en voliges, à deux pentes, chacune de 45 centimètres. Ce chaperon est élevé de 30 centimètres au-dessus de l'arbre, qui lui-même a 2 mètres environ de hauteur. Sous cet abri, M. Koller obtint 30 poires qui se sont trouvées les plus belles de son jardin, tandis que les fruits récoltés sur les branches du même arbre qui dépassaient l'abri ont été tavelés et gercés comme par le passé.

(Société centrale d'horticulture de France.)

..

*Transplantation des arbres à feuilles persistantes,* par M. BENNETT. — L'expérience montre tous les jours que les végétaux toujours verts se multiplient avec succès lorsque les jeunes pousses ont acquis une notable fermeté de texture; chez le Laurier, par exemple, cet état arrive vers la fin du mois d'août. C'est aussi à cette même époque de l'année qu'on aura les plus grandes chances de réussite dans la transplantation des arbres

toujours verts. A ce moment les jeunes pousses sont assez aûtées pour n'avoir pas à souffrir sensiblement, la plante tout entière contenant une assez grande quantité de matières nutritives pour pouvoir produire des radicules dans sa nouvelle situation, pourvu qu'elle reçoive un arrosage abondant après sa transplantation. En somme, et par tous ces motifs, M. Ed. Bennett pose comme un principe général que le commencement du mois de septembre est le moment de l'année pendant lequel on est le plus certain de réussir dans la transplantation des végétaux toujours verts.

(*Société Centrale d'horticulture de France*).

∴

*Forçage du Muguet.* — Couvrir avec du foin les plantes à forcer pendant quelques semaines avant l'époque de les placer en serre. Vers le 1<sup>er</sup> janvier, les mettre dans une serre exposée au nord, où elles ne reçoivent pas directement les rayons solaires; maintenir l'atmosphère toujours humide et la température à 20 degrés; dès les premiers jours de février la floraison sera complète. Si l'on ne dispose que d'une serre regardant le midi, il est nécessaire d'ombrager fortement; quand les fleurs sont sur le point de s'épanouir, on doit accorder plus de lumière, afin de permettre aux feuilles d'acquérir une belle couleur verte.

(*Moniteur horticole Belge*).

## Ordre du jour de la Séance

DU 3 SEPTEMBRE 1876.

Ouverture de la Séance à 2 h. de l'après-midi.

Adoption du procès-verbal.

Dépouillement de la correspondance.

Communication des décisions du Conseil d'administration.

Rapport de la commission permanente sur les produits exposés.

Conférence par M. Thirion sur le choix de la forme à donner aux arbres fruitiers.

Tirage de la loterie.

---

La réunion du Conseil d'administration aura lieu le DIMANCHE 27 AOUT, à 3 heures très-précises de l'après-midi, dans l'une des salles de l'Ancien Evêché.

---

ART. 6<sup>e</sup> du Règlement : Tout membre de la Société qui voudra cesser d'en faire partie devra donner sa démission, par écrit, au Président de sa section, en temps utile pour qu'elle puisse être transmise au Secrétaire-général avant le 15 janvier suivant.

Par décision du Conseil d'administration, les leçons d'horticulture sont suspendues pendant les mois de Septembre, Octobre et Décembre.

---

La Commission des visites de jardins est chargée de l'attribution de la grande médaille de vermeil offerte par M. le D<sup>r</sup> Pigeaux pour progrès dans une culture quelconque, invention ou application d'un procédé ou outil nouveaux. Les déclarations devront être faites à M. le Secrétaire-Général, avant le 15 août 1876.

---